

Les travers d'une certaine dérive politique

La production d'un système de valeurs partagé demeure tributaire de deux leviers déterminants, mais non moins imbriqués, dans la dynamique de changement: la volonté des peuples à prendre en charge leur propre devenir et la vision politique prospective de leurs dirigeants. Le projet de société proposé par le CMJD, conduit de manière responsable et crédible, lance un défi historique à ces deux leviers, c'est-à-dire à l'ensemble des composantes sociales de la Mauritanie. Il interpelle avec plus de force la classe politique et les acteurs de la société civile parce qu'il requiert, dans le devenir de la nation, une implication d'envergure politique qui soit à la hauteur des enjeux de demain. Il invite par conséquent tous les démocrates à combattre dès à présent les travers d'une certaine dérive politique ayant fortement retardé l'évolution démocratique du système politique national, sous la pression conjuguée du défaut d'une vision politique prospective (I) et d'une altération récurrente de l'Etat de droit (II).

Le défaut d'une vision politique prospective

Quelle singulière carence peut-on observer dans les modes de gestion du pouvoir politique et des affaires de l'Etat par la plupart des régimes qui en ont eu l'insigne honneur et, surtout, la lourde responsabilité. A défaut de courage politique dans les moments historiques les plus difficiles, les éléments substantiels d'une vision politique prospective faisaient, souvent, cruellement défaut. Voilà qui ne manquait pas de traduire une forme d'ineptie fortement décriée, mais sans résultat probant, par les mouvements politiques porteurs d'un idéal démocratique rassembleur. Et pourtant, une analyse de l'évolution des systèmes politiques de la sous-région, où l'alternance politique pacifique est devenue une réalité vécue et acceptée dans les règles d'usage de bonne conduite, montre l'importance des divers dividendes que les régimes politiques étaient en mesure d'enranger en acceptant de tirer avantage du jeu de l'ouverture politique et de la transparence. Consolider les fondements mêmes de l'Etat ne donne-t-il pas plus de crédibilité à tout processus de démocratisation? Formuler un contenu politique à la mesure des exigences d'une approche d'adaptation permanente des modes de gestion et d'organisation du système politique, c'est aussi accompagner le mouvement des idées de progrès en inscrivant la démarche politique dans une dynamique sans cesse renouvelée. A priori, sans être forcément bousculé dans ses dernières tranchées, tout pouvoir politique dispose constamment de l'opportunité de faire appel aux multiples recettes d'une analyse politique prospective susceptible de redonner toute la qualité nécessaire et la vigueur souhaitée à l'action politique. Accepter, par exemple, les règles de la transparence, combattre par les moyens du droit la gabegie, réformer dans la qualité et l'efficacité l'administration publique, ren-

forcer le rôle central du pouvoir judiciaire, susciter de nouveaux thèmes mobilisateurs, ouvrir les médias officiels à l'opposition légale, organiser et accompagner le développement de la presse privée, initier une réflexion responsable et constructive autour du projet de société envisagé, constituent quelques éléments disséminés d'une démarche politique porteuse et sans risques majeurs. Or, en s'obstinant à aller à la rencontre des aspirations de la société dans son ensemble et en marginalisant l'appui que pouvait lui apporter sa propre formation politique, le PRDS, le pouvoir politique de la première "ère démocratique" s'enfermait dans une crise politique de plus en plus aiguë malgré certaines démarches (sonnant l'alarme) visant à désamorcer la situation comme celles initiées par certains partis politiques ou par le forum des cadres regroupés au sein du Pacte Républicain.

Mais au grand dam des militants de première heure du camp du pouvoir dont un grand nombre de partisans de la démocratie plurielle, l'horizon politique demeurait constamment bouché. Paradoxalement, la thèse du statu quo sous-tendu par un satisfecit général trompeur, trouvait de nombreux échos dans les plus hautes sphères du pouvoir comme s'il fallait continuer, nécessairement, à assombrir les perspectives politiques, à manipuler les chiffres des principaux agrégats économiques, à reconforter dans leurs positions les détracteurs du régime et à fournir tous les jours à l'opinion internationale les éléments disparates d'une chute annoncée. Dans ce contexte marqué par le musellement de l'opposition légale et par une vague de censures de la presse privée-la plus professionnelle-, la vie politique continuait à être gérée par un monolithisme politique de fait, défendu par un régime disposant, il est vrai, du soutien officiel de nombreux pans de la société selon le contexte politique du moment et les intérêts en jeu, toléré voire appuyé par la communauté internationale mais qui restait foncièrement incapable de produire une réponse adéquate aux multiples aspirations populaires de démocratie et de justice sociale. A défaut d'une telle réponse, il ne semblait pas non plus en mesure d'inscrire, aux frontières du politiquement correct, l'action politique dans les normes du contexte sous-régional. En vérité, au-delà des éléments disparates d'un certain fond de commerce politique, le processus de démocratisation imposé par le discours de la Baulé n'engagera pas véritablement la Mauritanie ni sur le chemin du droit ni sur celui de la justice sociale encore moins sur celui de la naissance d'institutions effectivement démocratiques. Comble de déception, il n'aura même pas servi, au-delà de la notion de "démocratie apaisée" tant galvaudée, à faire baisser la tension d'une situation politique déjà explosive qui commandait pourtant d'emprunter la voie de la pondération et surtout du dialogue politique. Voilà qui dénotait une fois encore de cette singulière carence observée dans la conception et la mise en œuvre d'une vision politique

maîtrisant les enjeux parce que proche des réalités sociales au sens le plus général, réellement portée vers l'adaptation constante des modes de gestion démocratiques du pouvoir parce qu'animée d'une dynamique permanente de renouvellement des instruments de l'action politique. Il est communément admis que c'est le repli sur soi, faute de légitimité et/ou de courage politique pour ne pas dire de vision politique prospective qui a fait manquer à la Mauritanie de nombreux rendez-vous avec l'histoire: celle des faits politiques majeurs réglant la question cruciale de la légitimation du pouvoir et au passage celle des contre-pouvoirs, ce qui est de nature à favoriser la construction d'une démocratie plurielle à même de garantir une alternance politique pacifique. Or, c'est tout le contraire qui se produira par l'élargissement continu des espaces de contestations sur plusieurs fronts mais aussi de confrontations larvées et plus grave d'un processus de fabrication presque prévisible d'une série de secousses à caractère violent. Dans ce contexte de tous les dangers, le pouvoir judiciaire, pierre angulaire de l'Etat de droit, va perdre progressivement de son aura et avec elle l'essence même de la norme juridique sous la forte pression conjuguée du pouvoir discrétionnaire du prince et de l'affairisme ambiant.

2- L'altération récurrente de l'Etat de droit

Comment peut-on garantir l'intégrité du territoire, son indépendance, son unité nationale et assumer sa libre évolution politique, économique et sociale en garantissant notamment à tous les citoyens les libertés individuelles et collectives si l'Etat lui-même en tant que "construction juridique indivisible, démocratique et sociale" (selon les termes mêmes de la constitution de 1991) s'est progressivement vidé de ses propres éléments substantiels, n'étant plus en mesure d'assumer pleinement ses missions d'indépendance, "d'assurer à tous les citoyens sans distinction d'origine, de race, de sexe ou de condition sociale l'égalité devant la loi", de protéger les biens publics et d'assurer toute la neutralité requise dans le jeu politique. En fait, dans un contexte de libéralisme débridé et incontrôlé, plusieurs forces centrifuges se sont très tôt précipitées pour réduire le rôle de l'Etat-Nation en un simple instrument au service d'intérêts politiques et économiques réducteurs. Cette situation déplorable trouve son origine dans certaines fâcheuses tendances observées ici ou là dans la gestion des affaires publiques dont certaines sont aujourd'hui officiellement dénoncées par les autorités de la transition. Elle aura été même facilitée voire encouragée par l'autoritarisme et l'autisme des dirigeants politiques, par le rejet constant des valeurs du dialogue et par un culte de la personnalité poussé à l'extrême pour certains et fortement entretenu par les organes de presse officiels. Simultanément comme pour précipiter définitivement le sabordement de

l'Etat, le pouvoir politique favorisait explicitement l'introduction de la donne tribale et régionale (forme sociale concurrentielle de l'Etat) invariablement envisagée en tant qu'acteur ou instrument dans le jeu politique pour des besoins de légitimation et/ou pour des sombres calculs électoralistes. Dans ce contexte où les repères volaient en éclats, les altérations observées dans l'application des principes de l'Etat de droit vont montrer un état de délabrement jamais égalé dans les formes les plus cruelles de la déliquescence de l'Etat. Sans prédire les effets dévastateurs d'une crise profonde du rôle régulateur et protecteur du droit, le pouvoir politique fera de l'alignement des magistrats et de l'allégeance des fonctionnaires une option de choix dans l'action politique. Dès lors, la refondation de l'Etat devient inmanquablement une question centrale pour la préservation des intérêts supérieurs de la nation et pour accompagner dans la durée la construction en cours d'un système politique qui se veut effectivement démocratique. En effet, hormis les élections transparentes de 2001, unanimement saluées par l'ensemble des observateurs, que le pouvoir n'a pas su ou voulu exploiter judicieusement à son profit, l'unique processus de démocratisation expérimenté depuis l'indépendance du pays allait être constamment torpillé. Curieusement, dans la logique du pouvoir, seule cette option pouvait assurer, à moindres frais, la plus durable longévité possible dans l'exercice du pouvoir. Il n'était pas alors surprenant de voir le jeu des calculs politiques par la distribution de privilèges ou par la redistribution des rôles et surtout à travers l'incontournable question récurrente du réflexe sécuritaire, devenir par la compromission généralisée et au détriment d'un discours politique de qualité, les thèmes favoris du régime et de ses partisans de la théorie dite de l'obéissance passive. Dans ces conditions, comment alors ne pas avoir les coudees franches pour revisiter le processus dans sa globalité par la promulgation continue de dispositions juridiques à texture fermée dans un seul et unique objectif: servir et perpétuer la domination d'un pouvoir en perdition. Avec un fort sentiment d'amertume mais sans réelle surprise, une unanimité officieuse se dessinait autour du caractère particulièrement délabré des principes généraux de l'Etat de droit et de l'altération volontairement orchestrée des règles d'un jeu politique qui se voulait démocratique. Mais l'intensité dans la déchéance sera fortement marquée par des violations répétées des droits humains les plus élémentaires avec leur lot habituel d'injustices, de privations et de frustrations comme si le peuple mauritanien, sobre et austère il est vrai, méritait de continuer à crouler sous l'effet conjugué de l'absence d'un Etat de droit, de la misère... et du désert. C'est pourquoi dans la foulée de la dynamique de changement du 3 août, l'objectif ultime va devoir consister à réhausser, voire à recréer le contenu démocratique de la fonction normative de l'Etat une fois le processus de refondation mené à terme, d'assurer toute la neutralité de l'administration centrale dans le jeu politique et de jeter les bases

d'une relance de l'économie dans une perspective de cohésion sociale. A ce titre, l'exploitation minutieuse et intelligible des multiples facultés offertes par le droit en termes de régulation, de protection et de garantie des objectifs politiques du processus de transition (nature et durée des mandats, choix du scrutin majoritaire et/ou proportionnel au niveau national et/ou régional, prérogatives et qualité des membres de la commission électorale indépendante, reconstruction du pouvoir judiciaire, bonne gouvernance...) est de nature à créer les conditions objectives pour la mise en orbite des principes de justice et de démocratie. Il est évident que le succès d'une telle démarche suppose un consensus politique général, susceptible de déclencher, chaque fois que nécessaire, une action politique concertée et solidaire. Une telle dynamique pourrait venir à bout des tentatives de détournement des principes démocratiques ou de violations des droits politiques et civils. La nouvelle configuration politique, habilement conçue et mise en œuvre par le CMJD, aura le mérite, en outre, d'associer tous les acteurs politiques, de clarifier les règles du jeu politique et au-delà, de renforcer la cohésion nationale autour d'un socle de valeurs partagées. Un peuple longtemps martyrisé ne supportera pas de vivre éternellement au rythme d'atteintes arbitraires aux droits politiques et civils comme il ne supportera pas de voir hypothéquer, à chaque fois, la relance de tout processus de réconciliation nationale dans une dynamique de construction d'un jeu politique démocratique, cohérent et consensuel. Il est, en effet, dangereux pour le devenir de la Mauritanie de persister dans la politique de l'exclusion, de l'arbitraire et des injustices. C'est même une trahison que de continuer à torde le cou aux principes de la démocratie plurielle et de son corollaire la justice sociale en prenant le risque de livrer le pays aux éléments perturbateurs d'une rupture de cohérence multiforme dont les conséquences pourront conduire à une crise davantage inextricable. Dans un contexte d'effritement des valeurs du droit et de la morale, le langage de la logique sécuritaire, de la manipulation, de l'arrogance et du cynisme prenait le pas sur une confrontation constructive largement souhaitée autour des idées politiques. Mais coupé des réalités sociales et des aspirations légitimes de sa base qui s'est reconnue dans le discours de Kiffa, privilégiant l'apologie des médiocrités, le pouvoir politique, celui du "changement dans la stabilité" s'embourbait inéluctablement dans sa tour d'ivoire. Voilà pourquoi la dynamique du changement du 3 août place désormais le pays, dans toutes ses composantes sociales, sur la voie de la réconciliation et de l'espérance. Il reste que ce sont les leviers les plus déterminants dans la dynamique de changement auxquels incombera la lourde responsabilité, au nord de la Mauritanie de demain, de faire tourner dans le bon sens "la roue de l'histoire" même si le chemin à parcourir peut être truffé d'embûches.